

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Domotique et immotique

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences physiques, mathématiques et de l'informatique pour l'ingénieur

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Domotique et immotique* est issue d'une collaboration avec le lycée La Châtaigneraie, établissement privé sous contrat. La collaboration est effective au niveau des enseignements et du pilotage. De ce fait, une partie des enseignements a lieu dans cet établissement.

La formation a pour objectif de former les étudiants à l'ensemble des solutions techniques liées à la domotique et à l'immotique, les métiers visés étant chargés d'affaire, technicien ingénieur d'étude et de conception et « domoticien ».

La mention comporte une seule spécialité et un seul parcours décomposé en 416 heures d'enseignement, un projet tutoré et un stage répartis sur huit unités d'enseignement (UE). La formation existe en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Domotique et Immotique* est réalisée en partenariat avec le lycée La Châtaigneraie qui dispose d'équipements spécifiques à la mention. Elle est la seule formation dans le domaine à l'Université de Rouen. Au niveau du champ de formations, elle se situe entre la LP *Administration et sécurité des réseaux* et la LP *Performance énergétique des bâtiments* dont les viviers de recrutement sont différents. Elle est majoritairement alimentée par les étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) et en minorité par les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) ou *Réseaux et télécommunications* (R&T). De nombreuses entreprises régionales dans le domaine de la fabrication ou de l'intégration de matériel domotique sont en lien avec la formation, au travers d'enseignements ou de séminaires, cependant on peut noter récemment des difficultés dans la recherche de stage liées à un ralentissement économique dans le domaine.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants de l'université, d'enseignants du lycée et de professionnels, ces derniers assurant environ 25 % des enseignements en nombre d'heures. Le nombre de candidatures est élevé et stable (autour de 80) sur les quatre dernières années pour un nombre de places disponibles de 14. Le recrutement se fait sur dossier, le taux de réussite est en baisse, en nombre de diplômés/ nombre d'inscrits, sur les quatre dernières années (de 85 % à 65 %) essentiellement en raison de la non validation du stage. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est très bon (de l'ordre de 85 %) avec cependant un taux assez faible de répondants à l'enquête (68 %). On peut noter également quelques rares poursuites d'études principalement en alternance.

Points forts :

- Très bon taux d'insertion professionnelle.
- Attractivité importante.
- Formation originale à l'Université de Rouen, dans la région voire en France.

Points faibles :

- Manque de diversité dans le recrutement, essentiellement étudiants issus de BTS.
- Pas de formation en alternance.

Recommandations :

La licence professionnelle *Domotique et Immotique* est une très bonne formation professionnelle dans un domaine unique au niveau du champ de formations. Elle remplit les objectifs d'une formation professionnalisante avec un taux d'insertion très satisfaisant et un taux de poursuites d'études très faible. La principale difficulté actuelle de cette formation apparaît être la réalisation du stage dans un domaine en ralentissement économique dans la région, ce qui retarde l'obtention du diplôme et impacte le taux de réussite des étudiants. Il faudrait mener une réflexion sur ce point dans le cadre du conseil de perfectionnement. Au niveau de l'offre de formations de l'Université de Rouen, une étude de passerelles avec les licences pourrait être intéressante à investiguer permettant d'offrir la possibilité d'une formation professionnelle à court terme aux étudiants de deuxième année de licence.

Analyse

| | |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>Le domaine de la domotique est l'ensemble des solutions techniques permettant de superviser, d'automatiser, de centraliser, de commander à distance les équipements de service liés à l'habitation individuelle ou collective, l'appellation immotique s'applique aux locaux industriels, commerciaux ou publics.</p> <p>Les métiers visés par la LP sont chargés d'affaire, technicien ingénieur d'étude et de conception et « domoticien ».</p> <p>La mention comporte une seule spécialité et un seul parcours décomposé en 159 heures de cours magistraux, 116 heures de travaux dirigés, 141 heures de travaux pratiques, un projet tutoré et un stage répartis sur 8 Unités d'Enseignement (UEs).</p> <p>Les enseignements sont composés des matières de base générales et disciplinaires: génie électrique, transmissions numériques, automatismes et réseau auxquelles s'ajoute une spécialisation dans la domotique et des compétences transversales et linguistiques.</p> <p>L'adéquation du cursus aux objectifs est correcte et on peut noter une UE de remise à niveau en S5 dont le contenu n'est cependant pas explicité.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>La formation est proche au niveau thématique de la licence <i>Electronique Energie électrique et Automatique</i> (EEEA) et de la licence <i>Sciences pour l'Ingénieur</i> (SI), une partie de l'équipe pédagogique est commune. Elle peut donc théoriquement présenter une poursuite d'études pour les étudiants de L2 en échec ou qui souhaitent s'orienter vers une formation professionnelle à court terme.</p> <p>La LP Domotique de l'Université de Caen est la seule formation comparable au niveau régional. Il existe d'autres LP au niveau national proposant un contenu pédagogique proche, on peut citer la LP « services et produits pour l'habitat » de l'Université de Rennes 1 et la LP « Domotique et autonomie des personnes » de l'Université du Limousin. De plus, plusieurs LP au niveau national du secteur du bâtiment ont des domaines d'activités communs avec cette formation. Au niveau de l'Université de Rouen, il est mentionné l'existence de la LP <i>Performance énergétique des bâtiments</i>.</p> <p>La formation se situe dans un bon environnement en termes de formations proches et complémentaires.</p> |

| | |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>L'équipe pédagogique est constituée de 8 membres de l'université (maitre de conférences, professeur agrégé et professeur certifié), de trois enseignants du lycée (professeur agrégé et professeur certifié) et de trois enseignants issus du monde professionnel, ces derniers enseignant environ 25 % du nombre total d'heures d'enseignement.</p> <p>Le responsable de chaque UE est en charge d'organiser son contenu avec ses différents acteurs et de veiller aux modalités du contrôle des connaissances.</p> <p>Le responsable pédagogique de la LP a la responsabilité de la licence : il est chargé d'administrer l'organisation interne (emplois du temps, organisation des jurys, validation des stages), le suivi et l'avenir de la licence (équipe pédagogique, conseil de perfectionnement, coordination avec les autres formations, lien avec les étudiants).</p> <p>En dehors des jurys d'examen, des jurys de soutenance de projet et de stage, de délibération du diplôme, l'équipe pédagogique se réunit au minimum deux fois par an pour l'investissement en matériel, le suivi de l'année et l'examen des candidatures.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Le nombre d'étudiants inscrits varie autour de 14 sur les quatre dernières années, ce qui correspond au nombre de places. Ils sont en majorité titulaires d'un BTS et en minorité titulaire d'un DUT GEII et RT.</p> <p>Le nombre de candidatures en formation initiale est élevé et stable (80 candidatures), quelques candidatures en formation continue.</p> <p>Le taux de réussite varie de 85 % (2011) à 65 % (2014) en nombre de diplômés/nombre d'inscrits, la baisse est essentiellement due à la non validation du stage. Ceci est expliqué dans le dossier principalement par le ralentissement du marché dans le domaine. Les chiffres sont à analyser avec prudence car vu le faible effectif, une différence de un ou deux étudiants fait fortement varier le taux.</p> <p>Les enquêtes sur l'insertion professionnelle à 18 et à 30 mois montrent un taux d'insertion professionnelle passant de 90 % en 2011 à 75 % en 2014 à 18 mois. Les chiffres sont légèrement différents à 30 mois. Vu le nombre d'années réduit de l'enquête et le faible nombre d'étudiants, on peut dire que le taux d'insertion professionnelle est très bon et que le taux de poursuites d'études est très faible, ce qui est attendu pour une formation de type licence professionnelle.</p> <p>On peut noter une enquête plus approfondie sur le devenir des étudiants, menée par l'équipe enseignante, en particulier sur le type de métiers auxquels accèdent les diplômés.</p> |

| | |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Il existe peu de relations entre la LP et les laboratoires de recherche en dehors d'enseignements réalisés par des enseignants chercheurs qui peuvent proposer des sujets de projets en lien avec leur activité de recherche.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>Les travaux pratiques constituent un tiers du temps de la formation et portent sur des sujets appliqués à des problématiques de l'entreprise, utilisant les mêmes logiciels. Les projets tuteurés sont encadrés par des professionnels.</p> <p>La formation professionnelle est dispensée par un intervenant professionnel.</p> <p>Les étudiants passent l'habilitation électrique BR/B2V.</p> <p>La place de la professionnalisation est correcte.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Le projet tutoré valide 10 ECTS et le stage valide 20 ECTS.</p> <p>Une grande partie des projets tutorés donne lieu à des réalisations matérielles.</p> <p>Le stage en entreprise se déroule sur quatre mois minimum. Le stagiaire est suivi par deux tuteurs : un tuteur universitaire et un tuteur professionnel. L'évaluation se fait sur la soutenance orale, le rapport de stage et la note entreprise.</p> <p>La place des projets et des stages est correcte.</p> |

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Place de l'international | Pas de dispositif particulier lié à l'international. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | <p>Le recrutement se fait sur dossier évalué en jury d'admission. Tout étudiant titulaire d'un diplôme Bac+2 ou bénéficiant d'une VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) peut candidater.</p> <p>La première semaine de la formation qui constitue l'UE1, est consacrée à une mise à niveau des différents étudiants.</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | La formation existe en formation continue et concerne quelques étudiants chaque année. En ce qui concerne la place du numérique, une plateforme intranet pour les supports de cours, les annales et corrections d'exercices et les emplois du temps est utilisée par les étudiants. |
| Evaluation des étudiants | <p>Les modalités de contrôle des connaissances suivent les directives générales de l'université de Rouen.</p> <p>Chaque UE est évaluée par examen écrit et/ou oral et/ou contrôle continu et une éventuelle note de travaux pratiques.</p> <p>La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur toutes les UE et une moyenne supérieure et égale à 10 sur l'ensemble projet tutoré et stage.</p> <p>Le jury d'examen se réunit à la fin de chaque semestre.</p> |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Il n'y a pas de dispositif particulier en ce qui concerne le suivi de l'acquisition des compétences. |
| Suivi des diplômés | <p>Le suivi des diplômés se fait à l'échelle de l'établissement par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP).</p> <p>Les enquêtes se font à 18 et 30 mois après l'obtention des diplômes pour toutes les promotions.</p> <p>Le suivi est également réalisé par le responsable pédagogique au cas par cas et au fil de l'eau.</p> |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | <p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2014, il a pour but d'analyser les contenus des UE proposées et d'évaluer les mesures pédagogiques mises en place et, à plus longue échéance, de réfléchir à l'avenir de la formation. Il est constitué du responsable pédagogique, d'un enseignant du lycée et de trois industriels, tous appartenant à l'équipe pédagogique, il est amené à accueillir des étudiants et à se réunir deux fois par an.</p> <p>L'évaluation des enseignements est réalisée par un questionnaire avant le départ des étudiants en stage.</p> <p>Le dispositif existe et fonctionne depuis peu de temps. Il est nécessaire d'avoir un peu plus de recul pour pouvoir juger de son efficacité.</p> |

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.